



## LE CENTRE HOSPITALIER DE LANNEMEZAN

RECRUTE

### UN INFIRMIER(E) (H/F)

POSTE PERMANENT

PAVILLON 14

PSYCHIATRIE ADULTE - REHABILITATION

TEMPS PLEIN

---

Adresser votre candidature avec un CV, la copie des diplômes et une lettre de motivation à :

Monsieur le Directeur des soins Faisant Fonction  
Centre Hospitalier de Lannemezan  
644, route de Toulouse  
65300 LANNEMEZAN  
① 05.62.99.54.31

[secretariat.direction.soins@ch-lannemezan.fr](mailto:secretariat.direction.soins@ch-lannemezan.fr)

#### I – IDENTIFICATION DU POSTE :

**Titre de la fonction :** Infirmier Pôle réhabilitation

**Etablissement :** Hôpitaux de Lannemezan

**Service/Secteur/Bureau :** 13-14 rdc

**Adresse :** 65300 Lannemezan

**Rattachement hiérarchique :**

**Directeur de l’Etablissement :** M. CROUZEVIALLE Christophe

**Directeur du pole :** Monsieur SAUNE Philippe

**Fonction du supérieur hiérarchique :** Cadre Supérieur de Santé- Cadre de Santé

**Liaisons fonctionnelles :**

<b>POSTE / SERVICE</b>	<b>MOTIF</b>
INTERNES AU SERVICE :	<p>Médecin</p> <p>Cadre de santé</p> <p>Aides-Soignants</p> <p>ASH</p> <p>Assistante Sociale</p> <p>Psychologue</p> <p>Familles / Tutelles</p> <p>Stagiaires</p>
INTERNES AU CENTRE HOSPITALIER :	<p>Services de soins</p> <p>Services techniques</p> <p>Services logistiques</p>
EXTERNES :	<p>Familles et proches des patients</p>

**II – CONTENU DU POSTE :****MISSION GENERALE :**

Conformément au décret n°2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la fonction d'infirmier, il a pour mission générale d'analyser, d'organiser, de réaliser des soins infirmiers évalués, de contribuer au recueil de données cliniques et épidémiologiques en participant à des actions :

- De prévention
- De dépistage
- De formation
- D'éducation à la santé.

Dans l'ensemble de ces activités, les infirmiers sont soumis aux règles professionnelles et notamment au secret professionnel. Ils exercent leur activité relationnelle avec les autres professionnels du secteur de la santé, du secteur social et médico-social et du secteur éducatif.

## **LISTE DES ACTIVITES**

### **1. FONCTION SOINS**

- Effectue l'ensemble des soins du rôle propre et du rôle prescrit décrit dans le décret de compétences du 29 juillet 2004 en favorisant l'autonomie de la personne soignée.
- Organise avec les équipes le déroulement des soins des patients : consultations, ateliers thérapeutiques, planification des rdv, accompagnements en lien avec les projets.....
- Respecte le secret médical et les règles de déontologie de la profession.
- Recueille des informations auprès des patients, de leurs familles, de leurs proches pour construire le projet de soins en lien avec le médecin
- Pose des objectifs de soins et de prise en charge en lien avec le projet
- Participe aux évaluations de compétences des patients, aux ateliers thérapeutiques et aux démarches sociales,
- Participe aux entretiens cliniques,
- Préparer les synthèses des patients,
- Propose des actions adaptées en équipe et en évalue les résultats en utilisant les supports prévus
- Assure les transmissions écrites et orales à ses collègues et permet la continuité des prises en charge.
- Dépiste et évalue les risques (maltraitance, chutes....)
- Assure les visites médicales et leurs mises à jour.
- Évalue le comportement des patients et participe à la surveillance clinique, aux méthodes diagnostic (Bilan d'autonomie, grilles d'évaluation).
- Surveille les prises médicamenteuses et les effets des traitements prescrits.
- Intervient dans les situations de crise et d'urgence.
- Applique les protocoles validés.
- Évalue et soulage la douleur

### **2. FONCTION GESTION**

- Réalise des tâches administratives liées à la réalisation des soins.
- Gère les commandes des produits nécessaires aux soins.
- Gère les stocks en médicaments et en assure les commandes en cas de nécessité auprès de la pharmacie centrale.
- Réceptionne les commandes, les vérifie et les range.
- Assure le rangement et la vérification du matériel d'urgence.
- Assure la responsabilité de l'utilisation adaptée des matériels mis à sa disposition et de leur maintien en état de fonctionnement.
- Signale aux cadres tous les problèmes de dysfonctionnement qui peuvent nuire à la qualité de la vie et soins.
- Assure l'encadrement de l'unité en l'absence des cadres.

### **3. FORMATION ET ENCADREMENT**

- Accueille les stagiaires.
- Assure l'encadrement et enseigne les soins infirmiers spécifiques pratiqués dans le service, en fonction des projets pédagogiques et des objectifs de stage.
- Participe au contrôle de connaissances et des mises en situations professionnelles sur délégation des cadres.
- Réactualise ses connaissances en participant à des actions de formations collectives et individuelles.
- Participe à la recherche en soins infirmiers afin de promouvoir la qualité des soins dans le service.
- Développe ses qualités personnelles, d'initiatives, d'innovation et de changement.

## **III- NIVEAU DE RESPONSABILITE ET D'AUTONOMIE**

L'infirmier est responsable de la mise en œuvre et de l'évaluation en équipe pluridisciplinaire du projet personnalisé.

## **IV- EXIGENCES**

### **DU POSTE**

- *Roulement en 4x2 et en 7h46*
- Pas de possibilité de travail à temps partiel

### **RELATIONNELLES**

- Aptitudes à la communication verbale et non verbale
- Aptitudes à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Aptitudes d'adaptation aux changements
- Aptitudes à gérer des situations d'urgences et de crises clastiques

### **GENERALES**

- Être capable d'assurer des soins infirmiers préventifs, curatifs, éducatifs à la personne
- Être capable d'analyser toute situation.
- Être capable de contrôler ses réactions affectives.
- Être capable d'assumer des responsabilités et de prendre des décisions dans le cadre de ses compétences définies dans le décret.
- Être capable de prendre des initiatives et d'appliquer des gestes d'urgence
- Être capable de faire preuve de franchise et de loyauté
- Être capable de s'investir dans un travail de recherche

- Être capable de se remettre en cause et de s'auto évaluer pour faire progresser les pratiques
- Être capable de s'informer : faire preuve de curiosité intellectuelle dans les domaines qui font à ce jour la spécificité du service.

## V-PROFIL REQUIS

### Connaissances

- Connaissance des règles civiques et déontologiques
- Connaissance des pathologies psychiatriques
- Connaissance des conduites à tenir en cas de crise d'agitation et/ou d'agressivité
- Connaissance des protocoles qualité
- Connaissance des Droits du Patient
- Connaissance des protocoles d'évacuation des locaux en cas d'incendie.
- Connaissance des gestes d'urgence.
- Connaissances minimales de l'outil informatique

### Compétences professionnelles :

- Maîtrise du comportement.
- Capacité à organiser son travail.
- Capacité à gérer les stocks.
- Capacité à prendre des décisions dans le domaine de sa compétence.

### Qualités relationnelles :

- Posséder un esprit d'analyse.
- Posséder un esprit d'équipe.
- Avoir le sens du respect d'autrui.
- Être tolérant, patient.
- Être volontaire pour exercer ses fonctions dans ce type d'unité.
- Être capable de gérer ses émotions, savoir prendre du recul
- Savoir se remettre en cause dans ses pratiques professionnelles.
- Être discret.
- Être disponible.
- Posséder des capacités de gestion et d'organisation.

## VI- NIVEAUX REQUIS

### Formation initiale :

- Diplômes : posséder un diplôme d'état infirmier

### Exigences particulières :

- Connaissance des pathologies psychiatriques
- Connaissances sur la réhabilitation psycho sociale
- Connaissance générale des pathologies somatiques

Evolution de carrière : préparation au concours cadre ou autre spécialité possible.